

PRÉAVIS MUNICIPAL 2021 – 2026 / N°41

DEMANDE DE CRÉDIT RELATIVE AU REMPLACEMENT DE LA STRUCTURE DE JEUX PRINCIPALE, CRÉATION D'UNE NOUVELLE DOUCHE, L'IMPLANTATION DE DEUX NOUVELLES CABINES DE CHANGE ET LE DÉPLACEMENT DE DEUX GRILS À LA PLAGE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Le présent préavis a pour but d'inviter le Conseil communal à accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 110'000.— dans le but d'apporter des adaptations et amélioration sur le site de la Plage, par le remplacement de la structure de jeux principale, la création d'une nouvelle douche, l'implantation de deux nouvelles cabines de change et le déplacement de deux grils.

1 PRÉAMBULE

1.1 PLACE DE JEUX DE LA PLAGE

Historiquement, les 1^{ers} terrains de jeux ont vu le jour à la fin du 19^e siècle, dans le but de canaliser l'énergie des jeunes enfants et d'éviter ainsi la montée de la criminalité. Dans un 1^{er} temps, ils sont apparus dans des centres sociaux, les orphelinats et, par la suite, dans les jardins d'enfants (1837).

Les places de jeux permettent à l'enfant d'apprendre mieux par le jeu que par des exercices rébarbatifs. En effet, elles permettent de grandir en bonne santé sur le plan psychique, social et physique. Les activités ludiques – escalader, courir ou se tenir en équilibre – favorisent le développement physique. Les relations avec des enfants du même âge permettent d'acquérir des compétences sociales importantes, comme par exemple lorsqu'ils se racontent des histoires, se disputent et négocient.

Des espaces de jeu attrayants pour les enfants améliorent la qualité de vie de tous, puisqu'ils favorisent la cohabitation et l'inclusion : là où il y a des enfants, les adultes se rencontrent. Cela encourage le dialogue entre les générations, les activités communes et la création de réseaux personnels.

La place de jeux qui nous occupe a été installée dans les années 1980 (idem ancienne structure de jeux du Jardin Anglais, qui a fait l'objet du préavis 2021-2026 / N° 25, accepté par le Conseil communal lors de sa séance du 13 décembre 2022). Il s'agit d'une structure de jeux de la marque « Husson ». Ladite entreprise a été créée dans les années 1920 en France et œuvre depuis cette période à la conception et réalisation de place de jeux, dans l'Europe entière. Ces jeux ont la réputation d'être d'une solidité à toute épreuve, également sur sa durée dans le temps.

Le revêtement de sol amortissant a, quant à lui, été remplacé courant 2009 avec le concours de l'entreprise RealSport SA.

La structure de jeux actuel est obsolète et ne correspond plus à l'attente que se font les enfants d'une place de jeux, d'autant plus sur un site comme celui d'une plage publique.

1.2 IMPLANTATION DE DEUX CABINES DE CHANGE SUPPLÉMENTAIRES

Courant 2023, une cabine de change a été installée à proximité de la buvette « La Vaudoise ». Cette dernière a été réalisée par des artisans rollois. Son dimensionnement est prévu afin de pouvoir accueillir des personnes à mobilité réduite. Dès sa mise en fonction, celle-ci a rencontré un vif intérêt auprès des utilisateurs.

Dès lors, et afin d'améliorer la qualité des équipements de la plage, nous proposons d'installer deux cabines de change supplémentaires qui seraient situées aux deux extrémités (à l'Est et à l'Ouest – voir plan en annexe).

Ces dernières seront identiques en tous points à l'existante, à l'exception de leurs dimensions qui sont réduites (non accessible aux personnes à mobilité réduite).

La répartition des cabines, proche d'une douche (existante et à créer), permet d'une part de faciliter et rapidement se changer avec un certain niveau d'hygiène et d'autre part, de ne pas incommoder les autres plagistes.

1.3 CRÉATION D'UNE NOUVELLE DOUCHE

A l'heure actuelle, la magnifique plage de Rolle n'est pourvue que d'une seule douche (voir plan en annexe). Dès lors, force est de constater qu'en période estivale, cette dernière n'est pas suffisante.

L'emplacement de la douche actuelle implique aux utilisateurs installés à l'autre extrémité de la plage (Ouest) de devoir traverser l'intégralité du site, de surcroît surencombré de monde.

La douche supplémentaire serait installée à proximité du cabanon de la plage (Windsurfs / pédalos) et éviterait ainsi au public un temps d'attente certain pour prendre une douche.

Cette infrastructure permettra d'assurer un minimum d'hygiène pour les usagers en se rinçant à l'eau, surtout en période de prolifération des puces de canard par exemple.

1.4 DÉPLACEMENT DE 2 GRILS À CHARBON

Afin d'agrandir la zone de détente (côté Est) à proximité du lac, il serait nécessaire de procéder au déplacement de 2 grils à charbon. En effet, cette zone de la plage est très fréquentée et appréciée des utilisateurs. Le déplacement des installations de grillade permettrait d'étendre la zone en question.

A l'inverse, la zone bétonnée pour la pose de grils privés au centre de la plage n'en est pas pourvue. Le déplacement de ces 2 grils permettra ainsi de mieux répondre aux besoins des usagers.

2 DESCRIPTION DU PROJET

2.1 PLACE DE JEUX

2.1.1 CFC 201 : Travaux préparatoires

Les travaux préparatoires consistent en :

- mise en place d'une protection de chantier (barrières) afin de protéger le périmètre d'action ;
- dépose complète du revêtement de sol ainsi que de la structure de jeux principale, y compris les fondations en béton armé ; un tri des matériaux sera effectué (bois/métal) ;
- terrassement et évacuation de la terre sur la superficie de la nouvelle place de jeux, sur une profondeur pouvant varier de 30 à 60 cm, en fonction des hauteurs du jeu (zone de chute).



2.1.2 CFC 211 : Béton armé

La mise en place de différents coffrages appelés à recevoir les fondations de la nouvelle structure sera effectuée selon le plan fourni par l'entreprise en charge de la fourniture des nouveaux jeux.

2.1.3 CFC 245 : Revêtements de sol

Un revêtement de sécurité contre les chutes, type gazon synthétique sera mis en place. Ce dernier sera composé de 2 couches (revêtement + couche amortissante), dont l'épaisseur sera variable en fonction du choix des jeux (hauteur de chutes), soit de 55 mm à 65 mm.

Afin de maintenir parfaitement le revêtement au sol, une adjonction de sable de lestage est nécessaire au niveau de la couche de finition (gazon). La surface de gazon synthétique représente une surface d'environ 50 m².

2.1.4 CFC 424 : Jeux

La fourniture et la pose de la nouvelle structure de jeux « pêcherie » seront effectuées selon l'aménagement prévu.

La structure de jeux sera assemblée sur place par une entreprise spécialisée. Les différents poteaux de support structurels seront fixés sur des fondations en béton armé. Ces travaux seront coordonnés avec une entreprise de maçonnerie, notamment pour le nivellement du terrain et la création des socles en béton.

2.2 CRÉATION D'UNE NOUVELLE DOUCHE

2.2.1 CFC 201 + 211 : Béton armé

Les travaux consistent en :

- mise en place d'un coffrage appelé à recevoir le nouveau radier ;
- installation et fixation du nouveau pédiluve (type granit ou similaire), dimension 120 x120 cm ;
- installation de protection de chantier (barrières) ;
- façon d'une fouille dans le but de se raccorder sur la conduite d'eau existante afin de permettre la mise en place de la nouvelle alimentation d'eau ;
- création d'une chambre de visite au droit du nouveau raccordement (purge hivernale).

2.2.2 CFC 250 : Sanitaire

Les travaux sanitaires consistent en :

- installation d'une nouvelle alimentation d'eau jusqu'au bac de douche ;
- mise en place de l'écoulement dudit bac ;
- fourniture et raccordement d'une douche extérieure avec système de temporisation afin d'éviter tout gaspillage d'eau.

2.3 INSTALLATION DE 2 CABINES DE CHANGE

L'installation des 2 cabines de change nécessite les travaux suivants :

- dégrappage du terrain sur une surface d'environ 10 m² et sur une hauteur d'environ 10 cm ;
- ajout de sable et gravier de réglage ;
- mise en place de dalles ciment 50x50 cm ;
- pose des nouvelles cabines et réglage si nécessaire (niveau).



2.4 DÉPLACEMENT DE 2 GRILS À CHARBON

Le déplacement des 2 grils implique les travaux suivants :

- dépose soignée des 2 grils appelés à être déplacés ;
- démolition des socles en béton et des pavés de garniture au sol.
- ajout de terre si besoin et remise en état du terrain ;
- semis d'un nouveau gazon ;
- mise en place des 2 grils au droit de la zone de grillade existante (voir plan en annexe) et création d'un entourage en pavé.

L'intégralité des travaux pour le déplacement des grils sera effectuée par le service de la Voirie.

3 RÉCAPITULATIF DES COÛTS

Place de jeux

CFC 201 Travaux préparatoires	Fr. 15'000.--
CFC 211 Maçonnerie	Fr. 10'000.--
CFC 245 Fourniture revêtement de sol	Fr. 8'500.--
CFC 424 Fourniture et pose des jeux	Fr. 27'500.--
Divers et imprévus	Fr. 6'000.--
TVA 8.1%	<u>Fr. 5'427.--</u>
Total TTC (arrondi)	Fr. 72'500.--

Création nouvelle douche

Maçonnerie	Fr. 10'000.--
Bac de douche	Fr. 5'000.--
Sanitaire	Fr. 7'500.--
Sanitaire (Fourniture douche)	Fr. 5'000.--
Divers et imprévus	Fr. 2'500.--
TVA 8.1%	<u>Fr. 2'430.--</u>
Total TTC (arrondi)	Fr. 32'500.--



Installation nouvelles cabines de change

Maçonnerie	Fr. 1'500.--
Petit matériel	Fr. 1'000.--
Transport cabines	Fr. 1'500.--
Divers et imprévus	Fr. 500.--
TVA 8.1%	Fr. 365.--
Total TTC (arrondi)	Fr. 5'000.--

Total général TTC (arrondi) Fr. 110'000.--

4 RÉALISATION DES TRAVAUX

La réalisation des travaux pourrait s'effectuer dès le printemps 2024.

5 PROCÉDURES

Par transparence, l'installation des 3 cabines (y.c. celle déjà installée), le déplacement des deux grils et la création de la douche feront l'objet d'une enquête publique qui se déroulera dans le courant du mois de février 2024.

Après délivrance du permis de construire et l'obtention des crédits par le Conseil communal, les travaux seront entrepris dans l'optique de pouvoir offrir ces nouvelles infrastructures pour cet été 2024.

6 ENVIRONNEMENT

La douche permettra, comme celle existante, de se rincer à l'eau sans l'usage de produit et ne produira donc pas d'eau usée.

Le projet ne générera pas de pression particulière sur l'environnement, puisqu'il touche l'entretien de la place de jeux existante et de petits compléments d'installation répondant à l'usage actuel de la plage qui reste dans son périmètre.

CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

vu le préavis municipal 2021-2026 / N° 41 du 22 janvier 2024,
entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,



1. Adopte le présent préavis et accorde à la Municipalité un crédit de Fr. 110'000.-- TTC pour entreprendre les travaux relatifs aux objets susmentionnés, à savoir :
 - a) remplacement de la structure de jeux principale, pour un montant de Fr. 72'500.-- TTC ;
 - b) création d'une nouvelle douche, pour un montant de Fr. 32'500.-- TTC ;
 - c) implantation de 2 nouvelles cabines de change et déplacement de 2 grils, pour un montant total de Fr. 5'000.-- TTC.
 2. Autorise la Municipalité à imputer cette somme sur le compte 3100.503004 « Remplacement structure de jeux et divers – plage ».
 3. Autorise la Municipalité, en cas de besoin, à emprunter ce montant en francs suisses auprès de l'établissement financier qui aura offert les conditions les plus avantageuses.
 4. Autorise la Municipalité à amortir ce montant sur une période de 10 ans¹.
-

Approuvé par la Municipalité en séance du 22 janvier 2024

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Monique Choulat Pugnale



La Secrétaire



Tu Wüst

1^{ère} séance avec la Commission : selon calendrier

Municipal(e) délégué(e) : Mme Margareth Ruchti

Annexes : - plan emplacements
- tableau d'investissement

Affaire 31.01 / 02-0047

¹ Conformément aux Directives de la Direction des Affaires Institutionnelles et des Communes (DGAIC), tous préavis soumis aux Conseils dès le 1^{er} janvier 2024 doivent appliquer les nouvelles règles comptables d'amortissement du « MCH2 »



COMMUNE DE ROLLE

Plage - Implantation de deux nouvelles cabines de change et d'une douche



Zone de grillades existante



2x grils nouvel emplacement

Chemin de la Plage

Cabine de change
projetée 175/175

Nouvelle douche
projetée

Cabine de change
existante 140/140

Cabine de change
projetée 140/140

Douche existante

2x grils à déplacer

1:500

Rolle, janvier 2024



Crédit d'investissement

Préavis no :

41 2021-2026

Montant :

Fr. 110'000

Objet :

Demande de crédit relative au remplacement de la structure de jeux principale, création d'une nouvelle douche, l'implantation de deux nouvelles cabines de change et le déplacement de deux grils

Estimation des charges financières annuelles

Année	Fr.
Amortissement 10	fr. 110'000 11'000
Intérêts Taux moyen 1.20%	1'320
Coût total annuel estimé	Fr. 12'320

Cautionnements

Plafond de cautionnement	Fr. 30'000'000
Cautionnements engagés à ce jour	Fr. 29'050'000
Disponible à ce jour	Fr. 950'000

Situation financière au

Plafond d'endettement net

			31.12.2022	31.12.2023 provisoire				
Endettement	920	Engagements courants	Fr. 2'867'990	1'423'007				Fr. 81'000'000
	921	Dettes à court terme	-	-				
	922	Emprunts à moyen et long terme	34'960'000	34'720'000				
	923	Engagements propres établis. Et fonds	2'256'200	2'257'400				
	925	Passifs transitoires	Fr. 27'315'976	20'000'000				
		Dettes associations	987'121	987'121				
Total endettement brut			Fr. 68'387'287	59'387'528				
	910	Disponibilités	Fr. -40'300'712	-32'844'630				
	911	Débiteurs et comptes courants	Fr. -9'215'261	-9'826'481				
	912	Placements du patrimoine financier	Fr. -7'699'003	-7'685'833				
	913	Actifs transitoires	Fr. -5'577'366	-3'524'734				
Total endettement net			5'594'944	5'505'850				

Préavis en cours :
(2016-2021)

Fr. Fr.

Préavis anciens

& divers : Non dépensés (estimation) : 1'200'000

(2021-2026)

Préavis 2 :	Financement du plan directeur de l'éclairage public rollois	308
Préavis 9 :	Réaménagement de la jonction routière	466'840
Préavis 11 :	Crédit étude mise en séparatif	35'891
Préavis 16 :	Remplacement des services sous la rue des Jardins	643'833
Préavis 17 :	Aménagement de surface de la rue du Temple	154'890
Préavis 19 :	Elaboration Plan Climat	6'073
Préavis 20 :	Construction halle froide Voirie	70'779
Préavis 21 :	Requalification rte du Lac (RC1)	3'985'000
Préavis 25 :	Réaménagement de la place de jeux du jardin Anglais et du skatepark	68'500
Préavis 28 :	Réaménagement de la Rte des 4 Communes	215'895
Préavis 30 :	Réaménagement de la Place du Marché	314'215
Préavis 33 :	Remplacement de 7 véhicules service voirie et espaces verts	581'000
Préavis 34 :	Crédit étude création SA pour CAD	150'000
Préavis 35 :	Crédit d'étude conteneurs enterrés	100'500
Préavis 36 :	Crédit d'étude investigation corrosion Port des Vernes	38'900
Préavis 41 :	Remplacement structure jeux et divers - plage	110'000

Total préavis en cours

8'142'625 8'142'625

2024 Besoins de financement du ménage communal selon budget

4'223'393 4'223'393

Total des préavis en cours et besoins financement du ménage communal

Fr. 12'366'018

Récapitulation au 30.06.2023

Total engagements	Fr. 59'387'528
Disponible	Fr. -32'844'630
Patrimoine financier et transitoires	Fr. -11'210'567
Préavis en cours et financement du ménage communal	Fr. 12'366'018
Total endettement net prévisionnel :	Fr. 27'698'348
Disponible à ce jour	Fr. 53'301'652